

Au quatrième trimestre 2022, l'emploi salarié augmente dans deux tiers des régions et il est quasi stable dans les autres

EMPLOI ET TAUX DE CHÔMAGE LOCALISÉS (PAR RÉGION ET DÉPARTEMENT) - QUATRIÈME TRIMESTRE 2022

Informations Rapides · 6 avril 2023 · n° 92



Avertissement

Pour cette publication, les Estimations trimestrielles d'emploi (ETE) sont révisées sur le passé (voir **note méthodologique**) :

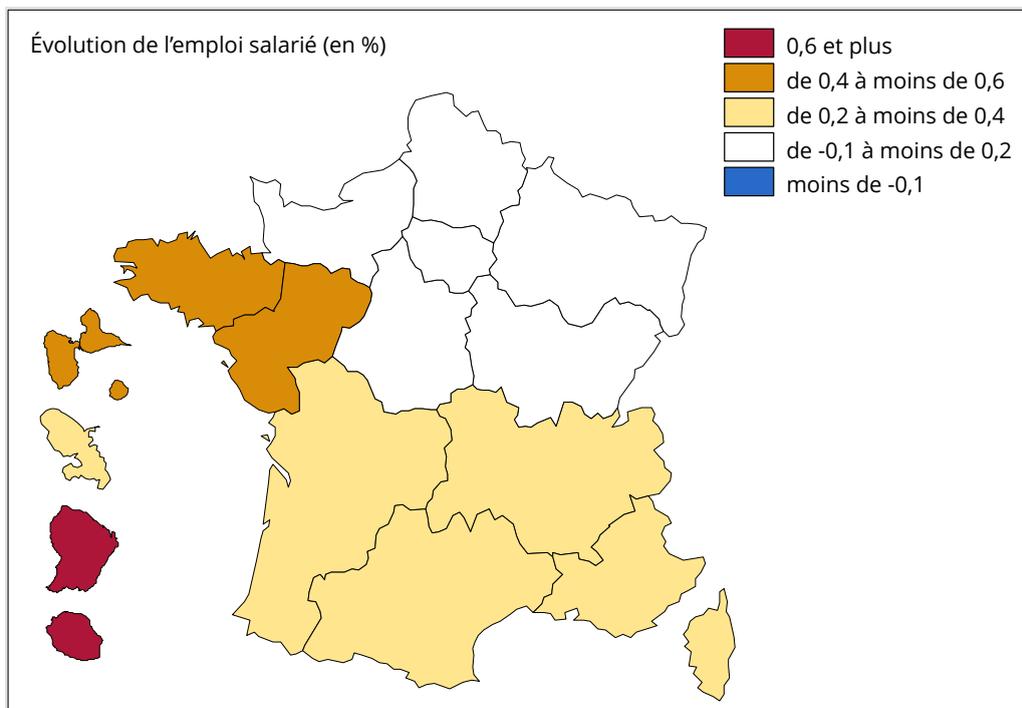
- elles ont été calées sur les Estimations annuelles d'emploi de fin 2020, elles-mêmes révisées en janvier 2023 avec pour principal impact de rehausser le niveau de l'emploi salarié en 2020 (voir *l'Insee Focus* n° 288 « **En 2021, l'emploi augmente de façon inédite** ») ;
- les séries sur l'alternance dans le secteur privé ont été révisées, en raison notamment d'une nouvelle correction des variations saisonnières, avec pour conséquence une légère révision de la dynamique infra-annuelle de l'emploi salarié privé depuis 2020.

Au quatrième trimestre 2022, l'emploi salarié augmente au moins autant qu'au niveau national dans onze régions, dont sept en France métropolitaine

Entre fin septembre 2022 et fin décembre 2022, l'emploi salarié augmente de 0,2 % en moyenne sur le territoire national, un rythme légèrement inférieur à celui des trois premiers trimestres de 2022. L'emploi intérimaire est en hausse de 1,1 % et l'emploi salarié hors intérim ralentit sensiblement (+0,1 %).

L'emploi salarié est quasi stable en Île-de-France et dans les cinq régions limitrophes. Il augmente à un rythme au moins aussi rapide qu'au niveau national (+0,2 %) dans onze régions. En France métropolitaine, la hausse est la plus forte (+0,4 %) en Bretagne et dans les Pays de la Loire. Elle est davantage marquée (entre 0,5 % et 0,7 %) dans trois régions d'Outre-mer (Guadeloupe, Guyane, La Réunion).

Évolution de l'emploi salarié régional entre fin septembre 2022 et fin décembre 2022



Lecture : les bornes comprennent une limite correspondant à l'évolution au niveau national (+0,2 % entre fin septembre 2022 et fin décembre 2022), ce qui permet de visualiser si les régions ont évolué plus ou moins vite comparativement au niveau national.

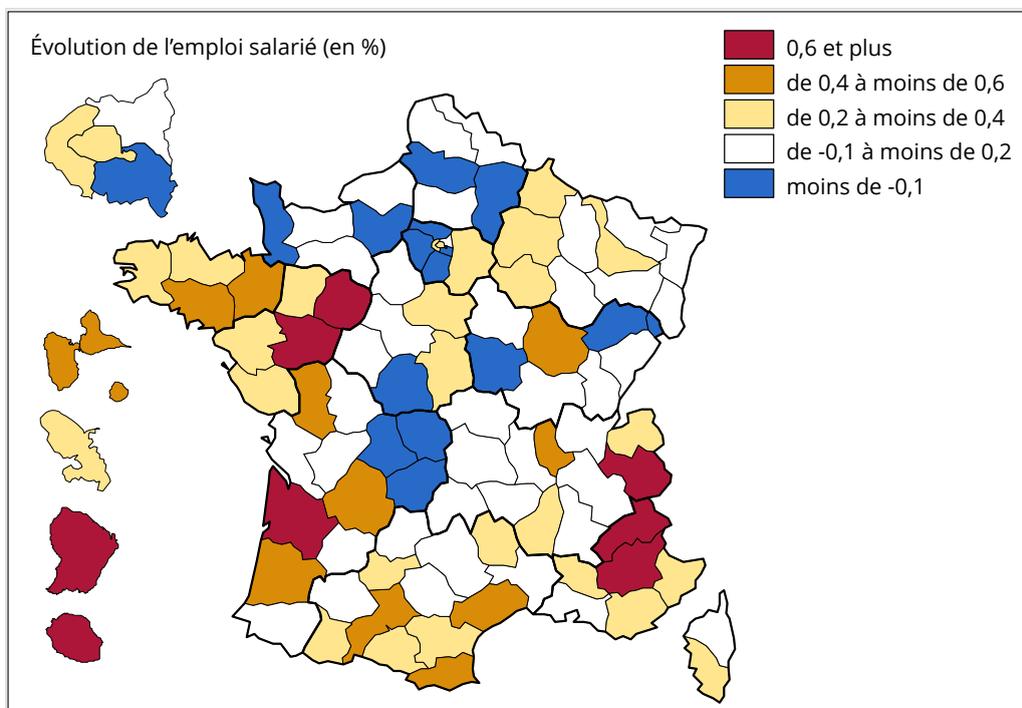
Note : données CVS en fin de trimestre.

Champ : France hors Mayotte.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

Au quatrième trimestre 2022, l'emploi salarié augmente d'au moins 0,2 % dans 45 des 100 départements (hors Mayotte). La hausse est la plus forte dans les Hauts-Alpes (+1,0 %) ainsi qu'en Savoie et dans les Alpes-de-Haute-Provence (+0,8 %). L'emploi salarié est quasi stable (entre -0,1 % et +0,1 %) dans 40 départements. Il recule dans quinze départements, notamment dans l'Indre et la Manche (-0,5 %).

Évolution de l'emploi salarié départemental entre fin septembre 2022 et fin décembre 2022



Lecture : les bornes comprennent une limite correspondant à l'évolution au niveau national (+0,2 % entre fin septembre 2022 et fin décembre 2022), ce qui permet de visualiser si les départements ont évolué plus ou moins vite comparativement au niveau national.

Note : données CVS en fin de trimestre.

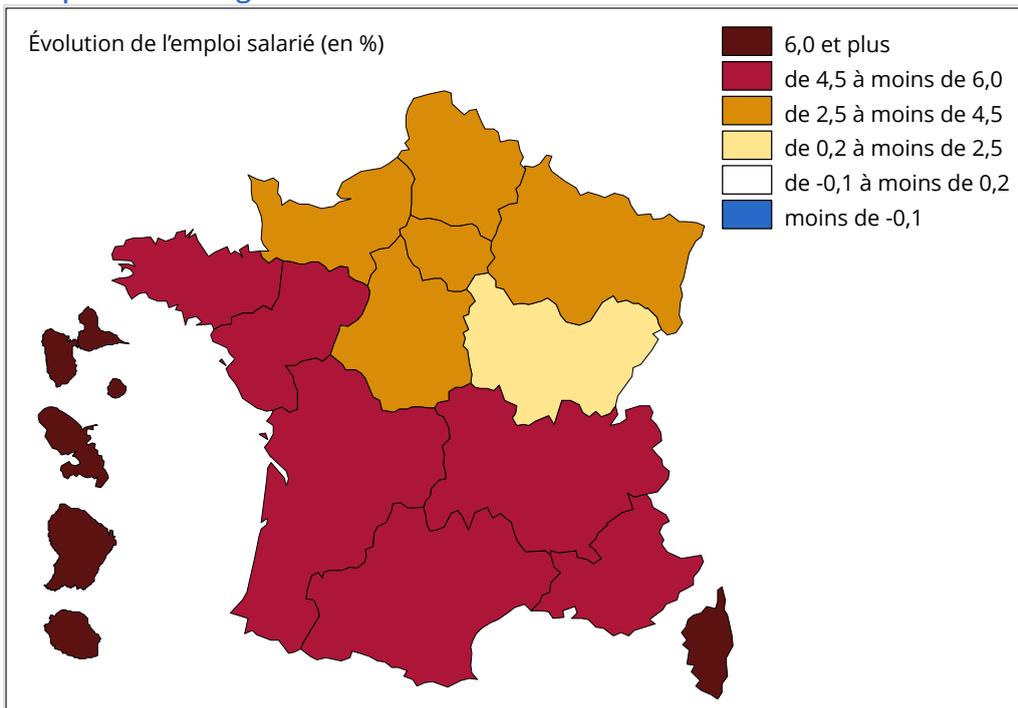
Champ : France hors Mayotte.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

L'emploi salarié se situe au-dessus de son niveau d'avant-crise dans toutes les régions, avec de fortes disparités selon les territoires

Au niveau national, au quatrième trimestre 2022, l'emploi salarié total dépasse de 4,5 % son niveau d'avant la crise sanitaire (fin 2019). Comme au trimestre précédent, il est au-dessus de son niveau d'avant-crise dans toutes les régions. Il le dépasse même nettement (d'au moins 6,0 %) dans quatre régions d'Outre-mer et en Corse. C'est en Bourgogne-Franche-Comté que la hausse est la moins marquée (+1,6 %).

Évolution de l'emploi salarié régional entre fin décembre 2019 et fin décembre 2022



Lecture : les bornes comprennent une limite correspondant à l'évolution au niveau national (+4,5 % entre fin décembre 2019 et fin décembre 2022), ce qui permet de visualiser si les régions ont évolué plus ou moins vite comparativement au niveau national.

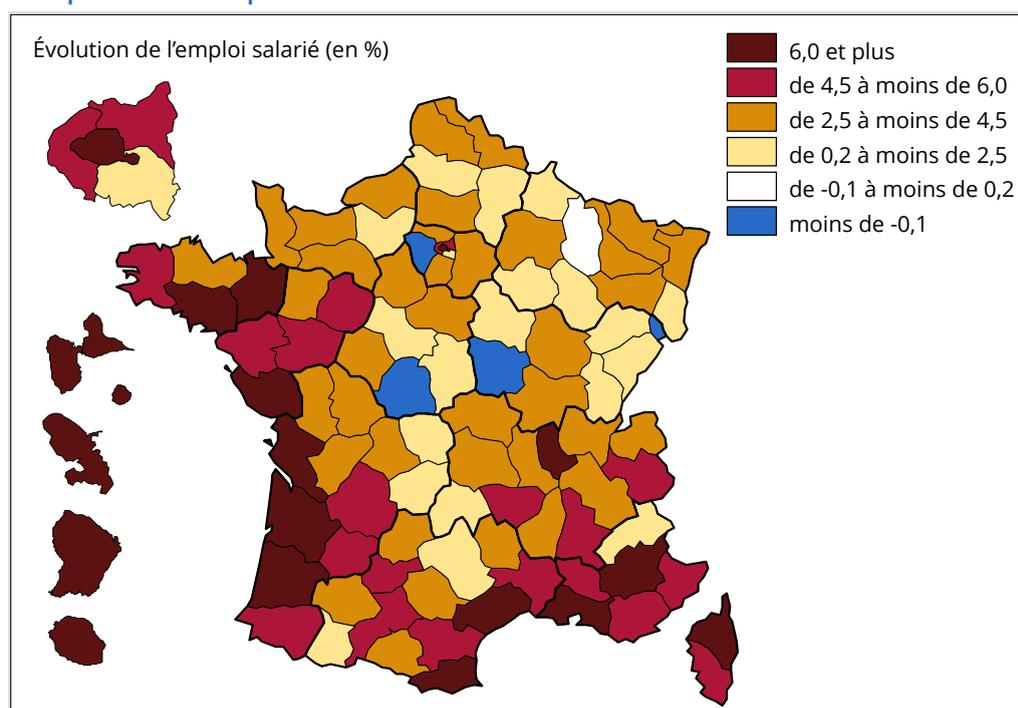
Note : données CVS en fin de trimestre.

Champ : France hors Mayotte.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

L'emploi salarié est au-dessus de son niveau d'avant-crise dans 95 des 100 départements (hors Mayotte). Outre les départements de Corse et d'Outre-Mer, le surcroît d'emploi est plus important à Paris, dans les départements de l'Ouest et du littoral méditerranéen. L'emploi salarié reste, à l'inverse, au-dessous de son niveau d'avant-crise dans quatre départements, avec un recul compris entre -0,4 % pour les Yvelines et -1,1 % pour le Territoire de Belfort. Enfin, il est stable dans un département (la Meuse).

Évolution de l'emploi salarié départemental entre fin décembre 2019 et fin décembre 2022



Lecture : les bornes comprennent une limite correspondant à l'évolution au niveau national (+4,5 % entre fin décembre 2019 et fin décembre 2022), ce qui permet de visualiser si les départements ont évolué plus ou moins vite comparativement au niveau national.

Note : données CVS en fin de trimestre.

Champ : France hors Mayotte.

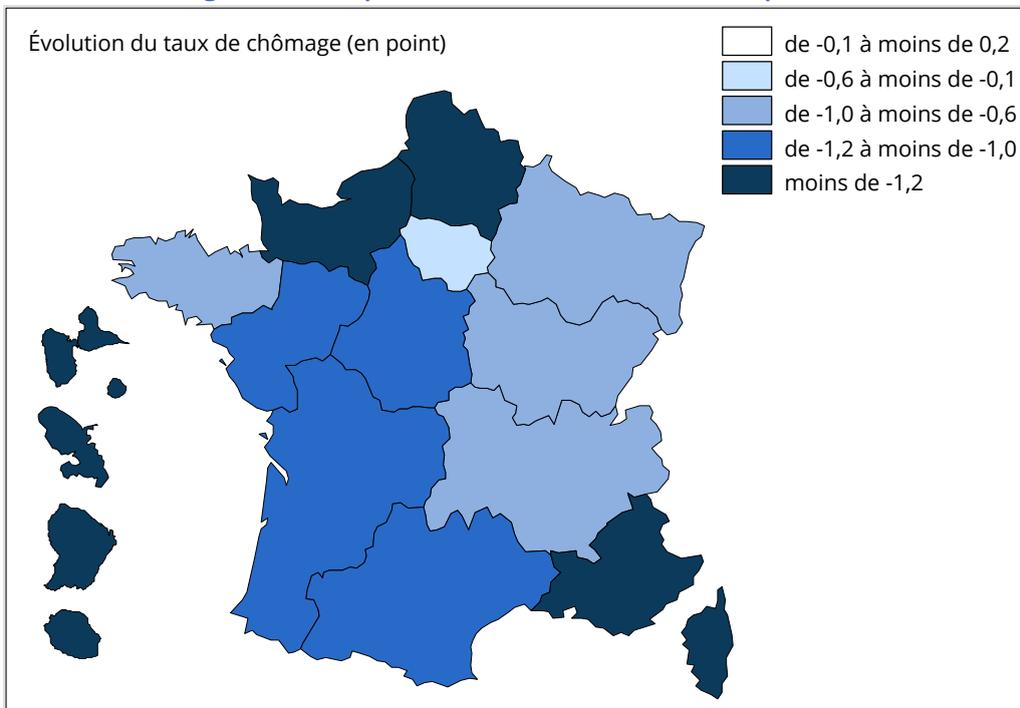
Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

Dans l'ensemble des régions, le taux de chômage diminue par rapport à son niveau d'avant-crise sanitaire

Sur l'ensemble du territoire (hors Mayotte), le taux de chômage est de 7,2 % au quatrième trimestre 2022, soit 1,0 point au-dessous de son niveau au quatrième trimestre 2019. Il est quasi stable par rapport au trimestre précédent (-0,1 point).

Entre le quatrième trimestre 2019 et le quatrième trimestre 2022, le taux de chômage recule dans toutes les régions, mais de manière moins marquée en Île-de-France (-0,3 point). Dans les deux tiers des régions, il baisse davantage qu'au niveau national. Il diminue de manière notable en Corse (-1,8 point), ainsi que dans les régions d'Outre-mer (entre -1,6 et -8,8 points).

Évolution du taux de chômage (entre le quatrième trimestre 2019 et le quatrième trimestre 2022)



Lecture : les bornes comprennent une limite correspondant à l'évolution au niveau national (-1,0 point entre le quatrième trimestre 2019 et le quatrième trimestre 2022), ce qui permet de visualiser si les régions ont évolué plus ou moins vite comparativement au niveau national.

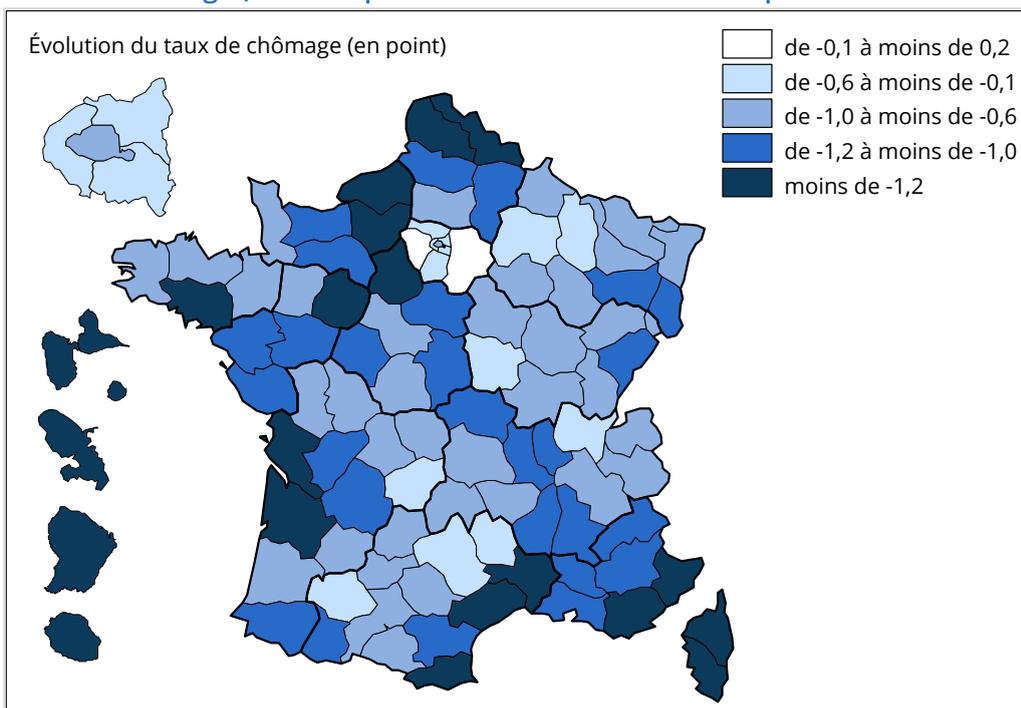
Note : données CVS en moyenne trimestrielle.

Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee, taux de chômage localisés.

Le taux de chômage est quasi stable dans deux départements d'Île-de-France. Il recule modérément (entre -0,2 et -0,6 point) dans treize départements. Il recule de plus de 1,2 point dans 20 départements.

Évolution du taux de chômage (entre le quatrième trimestre 2019 et le quatrième trimestre 2022)



Lecture : les bornes comprennent une limite correspondant à l'évolution au niveau national (-1,0 point entre le quatrième trimestre 2019 et le quatrième trimestre 2022), ce qui permet de visualiser si les départements ont évolué plus ou moins vite comparativement au niveau national.

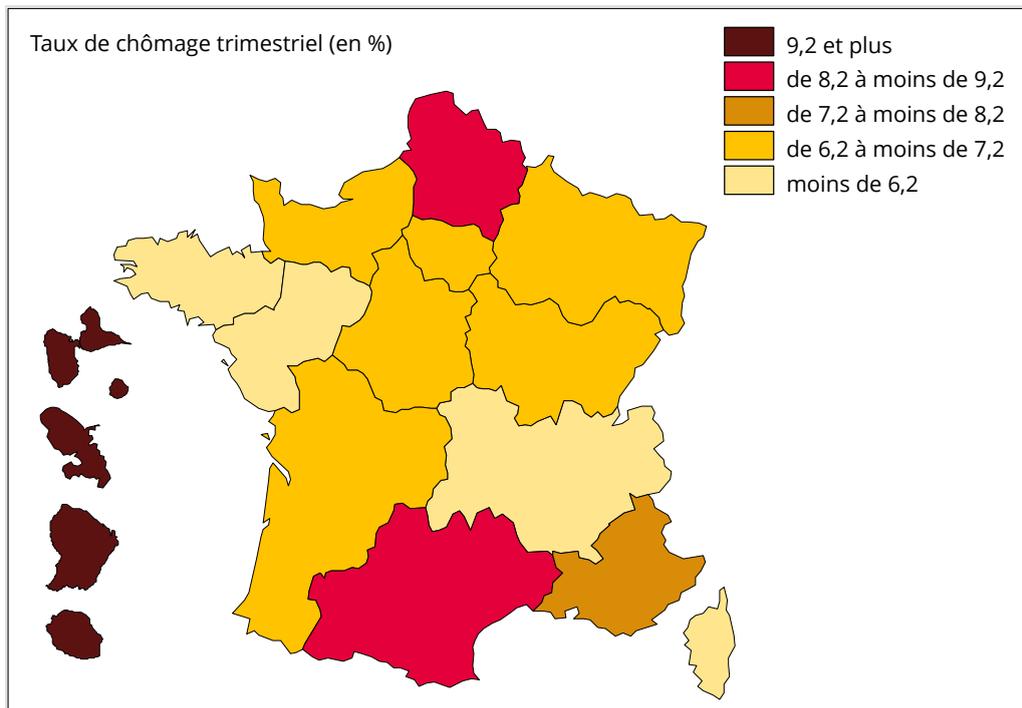
Note : données CVS en moyenne trimestrielle.

Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee, taux de chômage localisés.

En France métropolitaine, le taux de chômage est plus élevé qu'au niveau national (7,2 %) dans seulement deux régions au quatrième trimestre 2022 : l'Occitanie (8,6 %) et les Hauts-de-France (8,7 %). Dans les régions d'Outre-mer, il est plus élevé, avec des taux allant de 10,3 % en Martinique à 19,3 % en Guadeloupe. En revanche, le taux de chômage est le plus faible en Bretagne et dans les Pays de la Loire (5,8 %), et en Corse (6,0 %).

Taux de chômage trimestriel au quatrième trimestre 2022



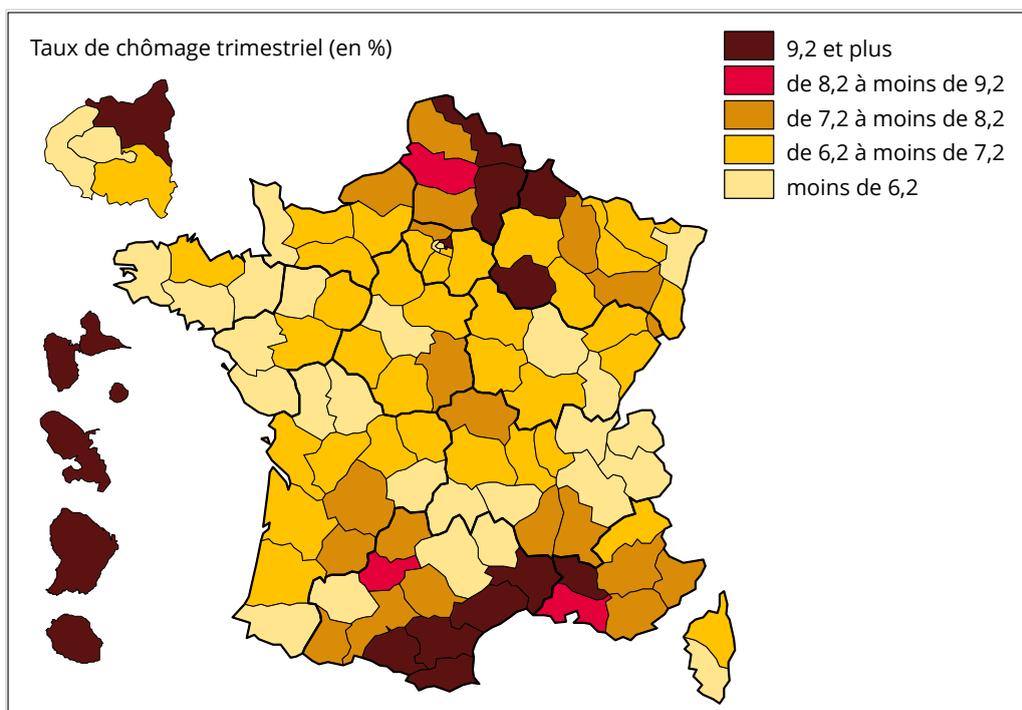
Lecture : les bornes comprennent une limite correspondant au taux de chômage au niveau national (7,2 % au quatrième trimestre 2022), ce qui permet de visualiser le niveau des régions comparativement au niveau national.

Note : données CVS en moyenne trimestrielle.

Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee, taux de chômage localisés.

Taux de chômage trimestriel au quatrième trimestre 2022



Lecture : les bornes comprennent une limite correspondant au taux de chômage au niveau national (7,2 % au quatrième trimestre 2022), ce qui permet de visualiser le niveau des départements comparativement au niveau national.

Note : données CVS en moyenne trimestrielle.

Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee, taux de chômage localisés.

Pour en savoir plus

Les Estimations trimestrielles d'emploi mesurent l'emploi au lieu de travail en France (hors Mayotte). Elles sont établies par l'Insee, en appliquant au socle annuel d'emploi les évolutions trimestrielles issues de plusieurs sources mobilisées par la Caisse nationale de l'Urssaf, la Dares et l'Insee.

L'introduction de la Déclaration sociale nominative (DSN) en remplacement du bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) a pu transitoirement affecter les comportements déclaratifs des entreprises. Durant la phase de montée en charge de la DSN, des adaptations ont été réalisées dans la chaîne de traitement statistique des estimations d'emploi afin de tenir compte de ces changements.

En particulier, au troisième trimestre 2022, une bascule vers la source DSN a été opérée pour la fonction publique de l'État. Ce changement de source a pu entraîner une rupture de la saisonnalité de la mesure de l'emploi public ; les ruptures les plus nettes ont été neutralisées, mais certaines moins évidentes et plus légères peuvent subsister. Les évolutions du troisième et quatrième trimestre 2022 sont donc à considérer avec prudence sur ce champ.

L'enquête Emploi permet de mesurer le taux de chômage chaque trimestre de manière précise au niveau national. À des niveaux géographiques plus fins l'échantillon interrogé est trop réduit pour un bon suivi conjoncturel.

L'Insee élabore donc un indicateur spécifique, le « taux de chômage localisé », construit à partir de trois sources sur le champ de la France métropolitaine : l'enquête Emploi, qui fournit le nombre de chômeurs et de personnes en emploi au sens du BIT ; des données administratives sur l'emploi issues de déclarations sociales des entreprises et des indépendants, permettant de localiser exhaustivement et finement l'emploi au niveau des territoires ; des données de demandeurs d'emploi en fin de mois inscrits à Pôle emploi en catégorie A (DEFM A), qui permettent de localiser finement les personnes sans emploi. Cette dernière source diffère en niveau des résultats de l'enquête Emploi, puisqu'elle ne suit pas les concepts du BIT mis en œuvre dans l'enquête. Mais, en supposant que cette différence est répartie de manière homogène, sa structure peut être utilisée pour ventiler le chômage issu de l'enquête Emploi.

Le calcul des taux de chômage localisés dans les DOM hors Mayotte s'appuie sur une méthodologie spécifique, conduisant à ce qu'un aléa statistique demeure dans les variations de court terme. Pour étudier les effets structurels et de long terme, les séries de taux de chômage en moyenne annuelle sont à privilégier dans les DOM hors Mayotte.

L'Insee ne calcule pas de taux de chômage trimestriel pour Mayotte, mais diffuse **un point annuel issu de l'enquête emploi réalisé au deuxième trimestre de chaque année**. Ainsi au deuxième trimestre 2022, le taux de chômage au sens du BIT s'établit à 34 % de la population active à Mayotte, en hausse de 4 points par rapport à son niveau des années précédentes.

Les données sont provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents.

Prochaine publication : 6 juillet 2023 à 12h.

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : twitter.com/InseeFr



Institut national de la statistique et des études économiques
88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex
Direction de la publication : Jean-Luc Tavernier
ISSN 0151-1475